

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201022-20230406-2023-CCAS-3-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2023
Publication : 11/04/2023

Nombre de membres

En exercice 9 L'an deux mil vingt-trois le six du mois d'avril
Présents 9 le C.C.A.S. de la Commune de GRAMMOND
Votants 9 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.

Date de convocation du C.C.A.S. : 30 mars 2023

PRESENTS : MM ET MMES CARTERON P. GREGOIRE B.
BONNIER P. POINT L. BEYNEL M. PITAVAL A. VRAY F.
VILLARD M.J PUPIER P.

Secrétaire élu pour la durée de la session : BONNIER P.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF CCAS 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du CCAS le budget primitif 2023.

Section de fonctionnement équilibrée : 3 711,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du CCAS,

APPROUVENT à l'unanimité le budget primitif 2023 du CCAS
comme présenté ci-dessus.

Ont signé au registre le Président et le secrétaire de séance.
Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
P. BONNIER,



Le Président,
P. CARTERON,



Transmis au représentant de l'Etat le 11 avril 2023

Publié le 11 avril 2023